

PROTÉGER L'ENFANCE
EN DANGER EN FRANCE



RAPPORT
D'ACTIVITÉ

2016



**ACTION
ENFANCE**

Reconnue d'utilité publique



PROTÉGER ET ACCOMPAGNER AVEC BIENVEILLANCE

SOMMAIRE

- P. 4 /** Une Fondation forte de 15 Villages d'Enfants et Foyers d'adolescents
- P. 6 /** Chiffres clés de l'activité 2016
- P. 8 /** La vie institutionnelle d'ACTION ENFANCE
- P. 10 /** Les temps forts de la Fondation en 2016

NOS ENGAGEMENTS

- P. 12 /** Une place pour chacun
- P. 14 /** Permettre l'enfance
- P. 16 /** Accompagner l'envol dans la vie
- P. 18 /** Vos dons en action 2016
- P. 19 /** Nos chantiers 2017-2018
- P. 20 /** Les comptes de la Fondation

Par souci de confidentialité, les photos d'enfants utilisées dans ce document ne correspondent pas à celles des enfants accueillis dans nos Villages.

Accueillir. Protéger. Éduquer. Fondamentaux dans le Projet de la Fondation ACTION ENFANCE, ces trois mots disent le défi qui s'impose à nous. Ces enfants et ces jeunes que nous accueillons dans nos Villages et Foyers ne doivent pas seulement être protégés d'un environnement familial négligent, maltraitant ou violent. Nous avons aussi pour mission de les éduquer, de les soutenir, de les entourer, pour qu'ils puissent, un jour, se reconstruire, assurer leur autonomie psychique et matérielle et devenir des adultes insérés dans notre société. Car l'on sait, avec les progrès récents des neurosciences, qu'un enfant qui n'est pas aimé et dont personne ne prend soin ne peut se développer et se construire ni psychiquement ni intellectuellement. C'est là l'impérieux enjeu de la Protection de l'Enfance.

Avoir une ambition pour chacun des enfants, chacune des fratries que lui confie l'Aide sociale à l'enfance, c'est la vocation de la Fondation qui, depuis près de soixante ans, met en œuvre le modèle des Villages d'Enfants imaginé par Suzanne Masson et Bernard Descamps. Il repose sur un accueil de type familial et un quotidien partagé, creuset favorable à la mise en place de relations d'attachement indispensables à tout enfant pour prendre confiance, restaurer l'estime de soi et se projeter.

Regarder chaque enfant dans sa singularité et l'accompagner avec bienveillance, c'est le rôle, complexe, des éducatrices et des éducateurs familiaux de la Fondation. Fixer des règles et un cadre de vie structurants, entretenir le lien fraternel dans le respect de leur histoire familiale, favoriser l'ouverture par la culture ou le sport, soutenir la scolarité par des dispositifs d'accompagnement adaptés à chacun, encourager la réussite et les rencontres mais aussi régler les conflits, soulager les doutes, faire face aux réactions violentes qui surgissent parfois chez ces enfants ou ces adolescents que le placement ou l'incertitude de l'avenir révoltent... Réussir cette synthèse nécessite un engagement fort de toute une équipe éducative autour de l'enfant.

Parmi les enfants accueillis à la Fondation, une large proportion ne retournera certainement jamais en famille ; ils connaîtront le placement pendant de longues années et jusqu'à leur majorité. Le risque serait que ces enfants ne deviennent les enfants de personne. Nous nous sentons responsables d'eux et de tous ces jeunes que nous continuons à accompagner, s'ils en éprouvent le besoin, après leur majorité grâce au Service de Suite.

Prendre soin des enfants qui nous sont confiés, les aider à grandir loin de leur cellule familiale, nous soucier d'eux et de leur devenir, c'est le projet que nous avons, à la Fondation ACTION ENFANCE, pour chacun d'entre eux. ■

Pierre Lecomte
Président



PERMETTRE L'ENFANCE ET PRÉPARER L'AVENIR

Depuis près de soixante ans, la Fondation ACTION ENFANCE accueille des frères et sœurs séparés de leurs parents pour des raisons familiales graves. Confiés par les services de l'Aide sociale à l'enfance, les enfants grandissent ensemble dans le cadre rassurant d'un Village d'Enfants ou d'un Foyer d'adolescents, entourés jour après jour par une équipe éducative qui leur prodigue soins et attention jusqu'à leur émancipation, parfois au-delà de leur majorité.

L'accueil de type familial dans la durée, consistant à faire vivre ensemble tout au long de l'année des frères et sœurs et des éducateurs familiaux dans une même maison, constitue le principe d'action majeur du modèle éducatif de la Fondation ACTION ENFANCE. Ce mode d'accueil a su s'adapter aux évolutions de la société et à des situations familiales de plus en plus complexes, sans rien perdre de sa spécificité. Les enfants arrivent souvent chargés d'une histoire lourde qui implique un long travail de reconstruction. Pour nombre d'entre eux, le retour en famille sera impossible, malgré la volonté d'ACTION ENFANCE de donner toutes ses chances à ce retour – quand il est envisageable – en maintenant les liens avec la famille.

Protéger, avant tout

La durée moyenne de placement dans les Villages d'Enfants d'ACTION ENFANCE s'élève à cinq ou six ans. Plus de la moitié des enfants qui arrivent ont déjà passé au moins un tiers de leur vie en divers lieux de placement (famille d'accueil, MECS*...). Face à la violence de la séparation d'avec leurs parents, le plus souvent subie, les enfants et les jeunes accueillis à la Fondation doivent avant tout être protégés, rassurés, dans une maison chaleureuse, entourés par une équipe d'éducateurs et d'éducatrices familiaux présents 24 heures sur 24, leur portant une attention bienveillante, avec un cadre et des repères stables, susceptibles de leur redonner confiance en eux et en l'avenir.

Aider à se projeter

La mission des équipes éducatives consiste également à permettre aux enfants de se projeter. Même si les nombreuses actions de la Fondation contribuent à offrir aux enfants qu'elle accueille la vie la plus normale possible, la réalité de la vie adulte, lorsqu'on a été un enfant placé, est forcément différente de celle d'un enfant ayant grandi auprès de ses parents. En offrant un cadre stable, en petits groupes favorisant le maintien des liens fraternels dans le respect de leur histoire familiale, ACTION ENFANCE assure la construction de liens forts et permet à ces enfants de retrouver un équilibre pour affronter la sortie du placement.

Constituer un capital social

Les activités sportives ou culturelles proposées favorisent la reconstruction de soi et participent à l'intégration sociale. L'ouverture sur l'extérieur augmente les possibilités de se constituer un capital social. Celui-ci est essentiel pour bien grandir : il encourage les rencontres sur lesquelles les jeunes pourront s'appuyer à leur sortie. Le Service de Suite, quant à lui, apporte un soutien fondamental. Quelques mois, voire quelques années après la fin de leur placement, les jeunes peuvent toujours compter sur ACTION ENFANCE pour les épauler. Ainsi, la Fondation constitue un repère fixe et stable dans la vie des enfants devenus de jeunes adultes : elle leur assure un soutien toute leur vie et fait en sorte qu'ils ne deviennent, en aucun cas, les enfants de personne. ■

NOS ENGAGEMENTS

- **ACCUEILLIR des frères et sœurs en danger, tout en maintenant le lien avec les parents ;**
- **PROTÉGER par l'accompagnement constant d'une équipe d'éducateurs familiaux, dans un cadre rassurant, en maisonnées ;**
- **PRÉPARER L'AVENIR en soutenant les enfants dans leur scolarité et en les ouvrant sur l'extérieur, afin de favoriser leur autonomie et leur sortie du placement.**

* MECS : maison d'enfants à caractère social.

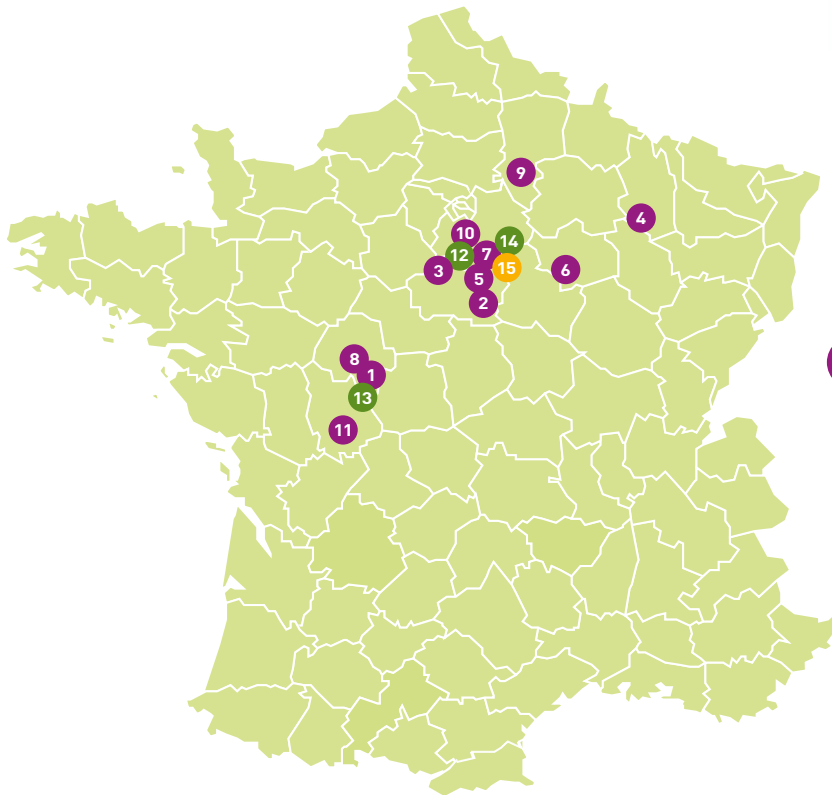


UNE FONDATION FORTE DE 15 VILLAGES D'ENFANTS ET FOYERS D'ADOLESCENTS

L'ouverture du Village d'Enfants de Monts-sur-Guesnes dans la Vienne durant l'été 2016 porte à 15 le nombre d'établissements d'ACTION ENFANCE : 11 Villages d'Enfants, 3 Foyers d'adolescents et Services de jeunes majeurs, 1 Foyer d'accueil et d'orientation des fratries, majoritairement implantés en Île-de-France.

50
ENFANTS
C'EST LA CAPACITÉ
D'ACCUEIL MOYENNE
DE NOS VILLAGES
D'ENFANTS





« COMMENT ARRIVER SUR UN TERRITOIRE EN LE RESPECTANT ET EN SE FAISANT RECONNAÎTRE ? C'EST TOUT L'ENJEU DE L'OUVERTURE D'UN VILLAGE D'ENFANTS. NOUS SOUHAITONS QUE LES ENFANTS DU VILLAGE D'ENFANTS SOIENT AUSSI CEUX DU VILLAGE DE MONTS-SUR-GUESNES. »

Maryse Péricat, directrice du Village d'Enfants de Monts-sur-Guesnes

11 VILLAGES D'ENFANTS

- 1 AMBOISE (37)** 48 enfants
Directeur : Michel Delalande
- 2 AMILLY (45)** 57 enfants
+ familles d'accueil
Directrice : Sandra Macé
- 3 BALLANCOURT (91)** 45 enfants
Directrice : Pascale Barbereau
- 4 BAR-LE-DUC (55)** 48 enfants
Directeur : Yannick Bernier
- 5 BOISSETTES (77)** 50 enfants
Directrice : Marie-Claire Carof
- 6 BRÉVIANDES (10)** 48 enfants
Directeur : Hervé Lehoërrf
- 7 CESSON (77)** 48 enfants
Directeur : Stéphane Boksa
- 8 POCÉ-SUR-CISSE (37)** 50 enfants
+ accueil parents-enfants
Directrice : Chérifa Chambazi
- 9 SOISSONS (02)** 60 enfants
Directrice : Hélène Guilbert
- 10 VILLABÉ (91)** 55 enfants
Directrice : Nathalie Agamis
- 11 MONTS-SUR-GUESNES (86)**
48 enfants
Directrice : Maryse Péricat

3 Foyers d'Adolescents et Services Jeunes Majeurs

- 12 MENNECY LE PHARE (91)** 46 jeunes
Directrice : Marianne Odjo
- 13 AMBOISE RELAIS JEUNES TOURAINE (37)** 33 jeunes
+ familles d'accueil
Directeur : Jamel Senhadji
- 14 MELUN LA PASSERELLE ÉLAN (77)** 53 jeunes
Directrice : Corinne Guidat

1 Foyer d'Accueil et d'Orientation des Fratries

- 15 LE MÉE-SUR-SEINE CLAIREFONTAINE (77)**
53 enfants de 0 à 14 ans
+ accueil parents-enfants
+ familles d'accueil
+ atelier d'éveil
Directeur : Michel d'Aspe



CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ 2016

(au 31 décembre)



718

**ENFANTS ET
JEUNES PRÉSENTS**

(360 filles et
358 garçons)



97%

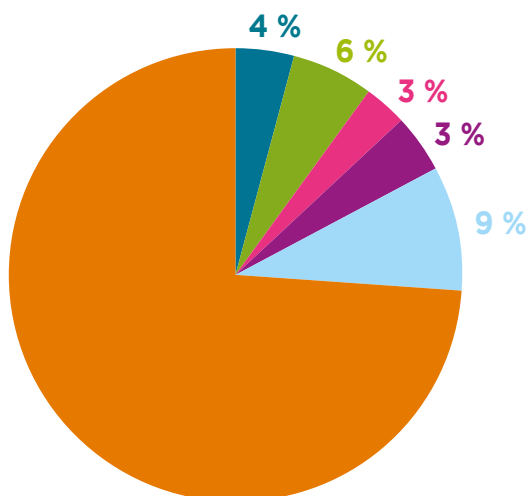
**DE TAUX
D'OCCUPATION**

Taux identique à 2015 avec
un Village supplémentaire



RÉPARTITION DES JEUNES

75% DES ENFANTS SONT ACCUEILLIS
DANS NOS VILLAGES



- Villages d'Enfants
- Foyers d'adolescents
- Familles d'accueil
- Services jeunes majeurs
- Services de semi-autonomie
- Foyers d'accueil et d'orientation

LES DROITS DE VISITE ET D'HÉBERGEMENT

57% DES ENFANTS
DES VILLAGES DE
LA FONDATION NE DORMENT PAS
CHEZ LEURS PARENTS LE WEEK-END
OU PENDANT LES VACANCES

Villages d'Enfants



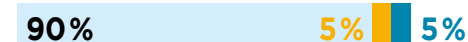
Foyers d'adolescents



Foyers d'accueil et d'orientation



Familles d'accueil ACTION ENFANCE



■ Aucun hébergement parental

■ Moins d'un hébergement par mois

■ Plus d'un hébergement par mois



L'ENTRÉE EN 6^e

Sur **38** enfants des Villages entrés en 6^e, **26** ont l'âge de la 6^e, **12** ont un an de retard, soit **32 %** des enfants

Chiffre de l'Éducation nationale
13,5 % de retard en 6^e

LA SCOLARITÉ

95 % DES ENFANTS SONT SCOLARISÉS

64 % suivent un scolarité dite « ordinaire », de la maternelle aux études supérieures

15 % sont en formation professionnelle

11 % sont dans le circuit du handicap

5 % sont en scolarité adaptée (Segpa - sections d'enseignement général et professionnel adapté - et Erea - établissements régionaux d'enseignement adapté)

5 % SONT DANS UNE AUTRE SITUATION



LES ARRIVÉES

246 ENFANTS ET JEUNES ONT ÉTÉ ACCUEILLIS

138 en Villages d'Enfants

5 en familles d'accueil

43 en Foyers d'adolescents

23 dans les Services de semi-autonomie

9 dans les Services jeunes majeurs

28 en Foyers d'accueil et d'orientation

LES DÉPARTS

218 ENFANTS ET JEUNES ONT QUITTÉ LA FONDATION EN 2016 POUR LES MOTIFS SUIVANTS

93 retours en famille (10 de plus qu'en 2015)
Décisions de mainlevée par le juge et fin de placement, les retours en famille représentent 42,5 % des départs. Parmi ces 93 jeunes, 27 sont rentrés seuls en famille et 66 sont rentrés avec leurs frères et sœurs (25 fratries concernées)

22 départs en familles d'accueil extérieures (plus 1 en famille d'accueil ACTION ENFANCE)

30 départs vers un établissement extérieur (13 de moins qu'en 2015)

57 départs pour cause de majorité (22 de plus qu'en 2015)

16 autres départs pour motifs divers (en rupture, pas de renouvellement de Contrat Jeune Majeur, mineur non accompagné considéré comme majeur par les autorités)



LA VIE INSTITUTIONNELLE D'ACTION ENFANCE

Conçu il y a soixante ans par Suzanne Masson et Bernard Descamps, le modèle éducatif d'ACTION ENFANCE est toujours d'actualité, la force de la Fondation étant d'avoir su s'adapter aux évolutions de la société. Une pérennité assurée par des instances de gouvernance et de contrôle garantes d'une gestion rigoureuse.

En 2016, la Fondation ACTION ENFANCE a étendu son territoire en ouvrant son 11^e Village d'Enfants à Monts-sur-Guesnes, dans la Vienne.

Les premiers enfants ont été accueillis dès le début du mois d'août, assurant ainsi une mise en route progressive, pour les enfants comme pour les équipes éducatives, avant la rentrée scolaire de septembre. ACTION ENFANCE s'est également positionnée en participant à l'élaboration de la loi sur la Protection de l'Enfance, votée le 14 mars 2016, affirmant ainsi ses convictions concernant l'accueil dans la durée des enfants placés.

LES COMMISSIONS

➤ Commission Éducative et Sociale

Cette commission a pour mission de suivre les principaux projets de la direction éducative et s'est réunie trois fois en 2016. Elle a notamment veillé au bon déroulement de l'ouverture du nouveau Village d'Enfants de Monts-sur-Guesnes, a assuré le suivi du passage de trois Villages d'Enfants au nouveau rythme de travail des éducateurs familiaux et a achevé l'élaboration du document « Repères dans l'accueil de type familial ».

➤ Commission Financière et Immobilière

Dans le respect du principe de gouvernance de la Fondation, la Commission Financière et Immobilière a pour mission la gestion raisonnée du patrimoine d'ACTION ENFANCE.

Elle veille ainsi au suivi des investissements en s'engageant à gérer les placements en « bon père de famille ». Elle a notamment suivi le financement des projets en cours de construction (Monts-sur-Guesnes, Écueilles), supervisé les discussions avec les bailleurs sociaux et actualisé le plan financier à cinq ans dans un contexte de fortes incertitudes sur les charges comme sur les recettes.

➤ Commission Communication

Réunie sept fois en 2016, cette commission valide le plan des actions de la communication ainsi que le budget employé, tant sur le plan de la collecte que de la notoriété. Elle projette et planifie les actions des années à venir (stratégie de notoriété, de collecte, de partenariat). Elle a également suivi l'appel d'offres concernant le prestataire de relation média.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Pierre Lecomte

Vice-présidente :
Catherine Boiteux-Pelletier

Trésorier : Bruno de Charentenay

Secrétaire : Anne Floquet

Administrateurs

- Claire Carbonaro-Martin
- Bruno Giraud
- Aude Guillemain
- Béatrice Kressmann
- Jean-Xavier Lalo
- Michel Marchais
- Bernard Pottier
- Bruno Rime

Commissaire du gouvernement

- Claire Trouvé

PARTICIPATION DES ADMINISTRATEURS AUX COMMISSIONS ET COMITÉS

➤ Commission Audit et Risques

- Aude Guillemain (présidente)
- Bruno de Charentenay
- Bernard Pottier

➤ Commission Éducative et Sociale

- Anne Floquet (présidente)
- Claire Carbonaro-Martin
- Bruno Giraud
- Bernard Pottier
- Bruno Rime
- Catherine Boiteux-Pelletier (en tant qu'invitée)

➤ Commission Financière et Immobilière

- Bruno de Charentenay (président)
- Béatrice Kressmann
- Jean-Xavier Lalo

➤ Comité des Actions Extérieures

- Bruno de Charentenay (Liban)
- Bruno Giraud (Sénégal)
- Bruno Rime (Sénégal)

➤ Commission Communication

- Béatrice Kressmann (présidente)
- Catherine Boiteux-Pelletier
- Jean-Xavier Lalo
- Bruno Rime

➤ Comité du Service de Suite

- Bruno Giraud (Comité Service de Suite Essonne et Seine-et-Marne)
- Bernard Pottier (Comité Service de Suite Centre)
- Anne Floquet (Comité Service de Suite Est)

➤ Comité d'Orientation

- Pierre Lecomte (président)
- Bruno de Charentenay
- Aude Guillemain
- Jean-Xavier Lalo

Le président et le directeur général sont membres de droit de toutes les commissions et de tous les comités.



ACTION ENFANCE est membre du Comité de la Charte, certifiant le don en confiance.

► Commission Audit et Risques

Cette commission identifie et évalue les risques pour ACTION ENFANCE concernant les enfants, l'image de la Fondation, les aspects financiers de son activité. En 2016, trois réunions ont permis de réévaluer et d'actualiser la notation et certains items de la grille de risques. Ont été étudiés notamment une procédure – demandée, entre autres, par le Comité de la Charte – sur les délégations de signature et les conflits d'intérêts ainsi qu'un renforcement du système informatique de la Fondation.

► Commission d'Orientation

Cette commission, créée à la fin de l'année 2015 pour renforcer la gouvernance, s'est réunie neuf fois. Ont été évoqués la gouvernance et l'organisation de la Fondation (règlement intérieur, délégations de pouvoir et conflits d'intérêts), les recrutements du comité exécutif, les contentieux liés au passage au nouveau rythme de travail des éducateurs familiaux, le contrôle interne, les relations avec les Conseils départementaux,

les appels à projets pour la construction de Villages d'Enfants, les projets immobiliers, les règles de passation des marchés avec les prestataires de la Fondation.

LES COMITÉS TECHNIQUES

Par délégation du Conseil d'administration, les comités techniques sont amenés à engager des budgets et à gérer des actions au nom de la Fondation.

► Comité Service de Suite

Mis en place depuis fin 2013, le Service de Suite vise à poursuivre l'accompagnement des jeunes majeurs après leur sortie des établissements de placement. Les jeunes de 18-25 ans sont au cœur du dispositif, même si l'aide reste ouverte à toutes les personnes passées par la Fondation. Quelques mois ou quelques années après la fin de leur placement, ces jeunes adultes qui ont été confiés à ACTION ENFANCE peuvent faire appel à son soutien et à sa bienveillance.

En 2016, 49 jeunes, de 18 à 37 ans, ont été aidés. Les aides financières sont décidées au sein de trois comités de Service de Suite : (Centre, Île-de-France, Est), chacun étant présidé par un administrateur, garant de la bonne utilisation des fonds. Pour l'année 2016, le budget alloué à ce service s'est élevé à 260 000 euros, intégralement financé par les dons.

► Comité des Actions Extérieures

• La Fondation au Liban

ACTION ENFANCE s'investit au Liban depuis 1981 par le biais du Service de l'Enfant au Foyer (SEF). Au total, ce sont 366 familles et 1 366 enfants qui ont été aidés moralement et financièrement. Depuis 2015, le SEF a accueilli dans une maison des enfants avec leur mère victime de maltraitance et de violences conjugales, sans discrimination sociale, religieuse ou politique. En 2016, la structure a accueilli six mères de quatorze enfants. Représentée par deux de ses membres au Conseil d'administration du SEF, la Fondation a alloué un budget de 375 000 euros issus des dons privés.

• La Fondation au Sénégal

La Fondation est présente au Sénégal depuis plus de trente ans. Sa principale mission est de permettre aux veuves de rester autonomes chez elles en les aidant à nourrir, habiller et à scolariser leurs enfants. En Casamance, à Dakar et Ziguinchor, 40 familles sont soutenues, soit 120 enfants et 50 étudiants grâce à des bourses. Deux administrateurs d'ACTION ENFANCE ainsi qu'un ancien directeur de Village s'y rendent deux fois par an pour une dizaine de jours, afin de rencontrer les référents locaux. Sur place, quatre référents assurent le lien entre la Fondation et les familles en Casamance et deux référents s'occupent des étudiants à Dakar et à Ziguinchor. En 2016, le budget s'est élevé à 120 000 euros issus de la générosité de nos donateurs.

LE COMITÉ DE DIRECTION

Le comité de direction se compose des membres du comité exécutif :

- François Vacherat, directeur général
- Annick Bechenit, directrice financière
- Marc Chabant, directeur éducatif
- Joseph Hernja, directeur éducatif
- Caroline Mathias-Vigy, directrice de la collecte et de la communication
- Boris Papin, directeur des ressources humaines
- Sandrine Weltman, directrice éducative

Et des directeurs d'établissement :

- Michel Delalande, Amboise
- Sandra Macé, Amilly
- Pascale Barbereau, Ballancourt
- Yannick Bernier, Bar-le-Duc
- Marie-Claire Carof, Boissettes
- Hervé Lehoërff, Bréviandes
- Stéphane Boksa, Cesson
- Michel d'Aspe, Clairefontaine
- Corinne Guidat, La Passerelle
- Marianne Odjo, Le Phare
- Maryse Péricat, Monts-sur-Guesnes
- Chérifa Chambazi, Pocé-sur-Cisse
- Jamel Senhadji, Relais Jeunes Touraine
- Hélène Guilbert, Soissons
- Nathalie Agamis, Villabé

La composition des instances institutionnelles et la liste des directeurs de service et d'établissement sont celles en vigueur à la date de publication de ce rapport, soit septembre 2017.

LES TEMPS FORTS DE LA FONDATION EN 2016

Focus sur les événements qui ont marqué la vie des Villages d'Enfants et des Foyers d'adolescents d'ACTION ENFANCE en 2016.

► FÉVRIER

PARTENARIAT

Accompagner la scolarité

Démarré en 2015, le partenariat avec ACADOMIA, spécialiste du soutien scolaire, et la Fondation a été mis en place en 2016 dans plusieurs Villages d'Enfants et Foyers. Objectif : accompagner les éducateurs familiaux pour s'occuper des devoirs des enfants et soutenir ceux qui rencontrent des difficultés.



► MAI

ENQUÊTE DONATEURS

Connaître vos attentes

ACTION ENFANCE a envoyé une enquête de satisfaction à ses fidèles donateurs afin de mieux connaître leurs attentes et d'y répondre le plus efficacement. Pour 90 % des répondants, ACTION ENFANCE apporte une réponse adaptée à la maltraitance en France.



► SEPTEMBRE

AMILLY

Proposer un accueil adapté

Deux nouvelles maisons, Iris et Jasmin, construites selon le nouveau concept architectural des maisons du Village d'Enfants de Monts-sur-Guesnes, ont ouvert leurs portes à Amilly. La maison Jasmin accueille des enfants de 10 à 18 ans et Iris, des enfants âgés de 2 à 10 ans. Iris et Jasmin communiquent entre elles : des enfants de 2 ans peuvent voir leur grand frère, par exemple, qui vit dans l'autre maison, tout en ayant un rythme de vie adapté à leur âge.

► OCTOBRE

LE PRIX LITTÉRAIRE 'TOUR

Transmettre le plaisir de lire

À la suite de l'annulation pour cause d'intempéries de la journée prévue en juin, le Prix Littéraire de la Fondation a pris la route les 19, 20 et 21 octobre. Au château de Pocé-sur-Cisse (37), à Melun (77) puis à Bréviandes (10), des animations, des lectures accompagnées, des spectacles ont permis de mettre les livres à l'honneur auprès des enfants des Villages et Foyers. Le thème du cirque, fil rouge de l'édition 2016, était bien présent lors de ces trois journées.





► **JUIN**

VISITE DES VILLAGES ET FOYERS

Rendre visible notre action

Une douzaine de donateurs ont visité le Foyer d'accueil et d'orientation de la Fondation à Clairefontaine en Seine-et-Marne. L'occasion pour ACTION ENFANCE de rencontrer ou de retrouver de fidèles soutiens et de recueillir leurs impressions ainsi que leurs souhaits.

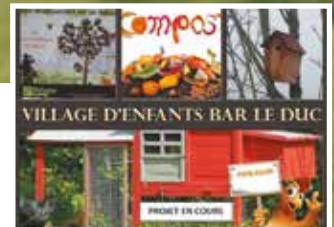


► **AOÛT**

BAR-LE-DUC

Apprendre à préserver l'environnement

Le Village de Bar-le-Duc s'investit davantage d'année en année pour encourager l'action environnementale des enfants. Après l'aménagement d'un jardin, d'une serre et d'un composteur, un poulailler a été installé pour offrir des œufs frais, chaque matin.



► **NOVEMBRE**

MON VILLAGE

Soutenir par la chanson

La chanteuse Rose et le compositeur-interprète Bruno Guglielmi ont décidé de soutenir la Fondation ACTION ENFANCE en composant une chanson inédite intitulée « Mon Village ». « *Nous allons écrire une chanson pour aider à financer les vacances des enfants* », lancent-ils à l'issue de la visite d'une maison du Village de Pocé-sur-Cisse (37). Le résultat, sous la forme d'une collecte Internet s'élevant à 10 620 euros, fut à la hauteur de leur enthousiasme.



► **DÉCEMBRE**

MONT-SUR-GUESNES

Présenter un nouveau Village

Le nouveau Village d'Enfants de Monts-sur-Guesnes a été inauguré le 2 décembre 2016. Un événement marquant pour la Fondation : près de 300 personnes étaient venues découvrir l'établissement, reconnaissant ainsi la pertinence du travail d'ACTION ENFANCE depuis soixante ans. Les premiers enfants s'y étaient déjà installés durant l'été.





NOS ENGAGEMENTS

1 UNE PLACE POUR CHACUN

La sécurisation du parcours de l'enfant placé est un enjeu majeur que la loi du 14 mars 2016 permet de relever tout en posant trois défis pour les placements longs : la désinstitutionnalisation, la capacité à se projeter et la construction de la confiance.

Affirmer la primauté de l'intérêt de l'enfant : c'est ainsi que la loi du 14 mars 2016 relative à la Protection de l'Enfance reformule le cadre de sa mission.

La Fondation ACTION ENFANCE, qui a été auditionnée et qui a organisé des débats internes, avait soutenu cette proposition de loi. Pour elle, ce texte est fondamental. Il redit la nécessité de sécuriser le parcours de l'enfant placé tout au long de sa prise en charge, ce qui rejoint une des volontés les plus fortement énoncées à la Fondation depuis ses origines et sa création par Suzanne Masson. Une part importante des enfants et des jeunes accueillis par la Fondation le seront jusqu'à leur majorité. Même s'il est indispensable de conserver un lien familial quand cela est possible, le retour en famille n'est en effet pas toujours envisageable ni souhaitable dans l'intérêt de l'enfant.

➤ Éduquer un enfant dans un cadre institutionnel

Grandir en Village d'Enfants, c'est d'abord vivre dans une maison qui a tout d'une maison familiale. C'est vivre aux côtés d'adultes qui partagent le quotidien de la maisonnée en se relayant auprès des enfants. C'est pouvoir bénéficier de relations et d'activités individualisées, puisqu'une maison n'accueille que 5 ou 6 enfants, un chiffre très inférieur aux structures de placement traditionnelles. Mais c'est déjà vivre une forme de collectif : grandir auprès de professionnels et non de ses parents, ce qui renvoie à l'institution. Préserver les enfants d'une vie institutionnalisée est un enjeu que les équipes éducatives et la Fondation doivent relever, afin de permettre à ces jeunes – dont la poursuite ou non du placement est décidée en moyenne tous les deux ans – de se poser et de se reconstruire. Que peut-on dire à ces enfants lorsque l'on est éducateur

familial ? Comment garder des choses qui les concernent afin d'éviter de déstabiliser la reconstruction amorcée ? L'étude « Accueil de type familial », menée par la Fondation et en voie d'achèvement en 2016, apportera un éclairage, notamment sur ces questions. Ce document de référence a pour vocation de formuler la spécificité de l'accueil en Village d'Enfants d'ACTION ENFANCE, d'émettre des pistes de réflexion, d'en souligner parfois les limites, de donner les recettes pour accompagner au mieux les éducateurs familiaux dans leur métier. La Fondation a toujours su se doter de la richesse de regards croisés, renforcée récemment par le nouveau rythme de travail qui missionne quatre éducateurs auprès de six enfants, ainsi que par la présence de psychologues et de chefs de service dans chaque Village. Cette pluridisciplinarité, alliée à la diversité des problématiques que la Fondation a rencontrée, affine la pertinence des



« LA VIE DANS LES ÉTABLISSEMENTS PEUT PARAÎTRE TRÈS RITUALISÉE, CELA CORRESPOND AU BESOIN DE STABILITÉ QU'ONT LES ENFANTS POUR SE RECONSTRUIRE. LE RÔLE DE LA FONDATION EST AUSSI D'ACCOMPAGNER LA PRISE DE RISQUE INDIVIDUALISÉE POUR CHAQUE ENFANT. »

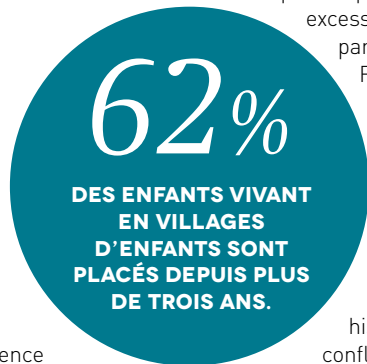
Sandrine Weltman, directrice éducative de la Fondation ACTION ENFANCE



réponses qu'ACTION ENFANCE est en mesure d'apporter aux situations de placement.

➤ **Sécuriser le parcours pour permettre de se projeter**

La loi demande à l'ensemble de la Protection de l'Enfance de garantir et de sécuriser le parcours des enfants, afin d'éviter les changements de lieu et de personnes de référence pour l'enfant. Par son modèle et l'articulation de ses structures – Villages d'Enfants et Foyers d'adolescents – ACTION ENFANCE s'est positionnée de tout temps sur l'accueil durable et continu. Mais la loi pose, dans le même temps, la question des critères d'admission. Tous les enfants ne peuvent pas vivre dans le modèle de la Fondation, toutes les fratries ne sont pas en mesure de partager le quotidien d'une maison. Comment faire vivre sous le même toit des enfants aux situations diverses, sources d'enrichissement mutuel,



tout en s'assurant que l'alchimie fonctionne et qu'il est possible de gérer, sans lourdeur excessive pour les autres, des cas particulièrement difficiles ? La Fondation s'emploie à aider chaque enfant à avoir la représentation la plus juste possible de sa place dans sa famille et de qui sont ses parents, pour lui permettre de se projeter. Il faut tout le talent des équipes éducatives pour l'aider à comprendre son histoire familiale, à déjouer les conflits de loyauté, à trouver des repères dans des océans d'incertitude...

L'expérience montre en effet que tous les jeunes qui requièrent l'aide du Service de Suite de la Fondation en ayant été accompagnés pour faire ce chemin pendant leur parcours de placement – quel que soit l'état de leurs parents, quelle que soit la situation qu'ils ont vécue – ont une capacité de projection plus importante. Cela étant, le travail des éducateurs n'est pas remis en cause : chaque enfant porte en lui une possibilité plus ou moins grande de faire ce passage.

➤ **Restaurer la confiance**

Le projet d'ACTION ENFANCE permet aux juges et à l'Aide sociale à l'enfance de lui confier des enfants qui ont subi des maltraitements graves handicapant souvent leur avenir. Leur confiance en eux, en les autres, a été durablement ébranlée par leur histoire passée, et parfois au cours de leur placement. Il appartient à la Fondation de favoriser la construction d'un lien rassurant. C'est un enjeu, un défi et un pari. Le recrutement des éducateurs familiaux est au centre de cette question : comment identifier les bons profils, quels adultes pour subvenir aux besoins de ces enfants dont la vie a basculé du fait de l'anormalité de leur histoire ? Dans leur grande majorité, ces enfants manquent cruellement de confiance en eux, sont apeurés par l'environnement extérieur. Certains, à l'âge du collège, sont incapables de réaliser des actions aussi simples que prendre un bus ou aller au cinéma. S'il est établi que l'un des besoins premiers de l'enfant est la sécurité, l'expérimentation et la prise de risque doivent aussi être encouragées, en particulier chez les adolescents. C'est tout l'enjeu de l'ouverture vers l'extérieur. ■



31%

DES ENFANTS

accueillis en Villages d'Enfants

ont passé plus de la moitié de leur vie en situation de placement.



58%

DES ENFANTS

accueillis en Villages

d'Enfants ont entre 2 et 7 ans lors de leur premier placement.



23%

DES JEUNES

accueillis en Foyers

d'adolescents ont été placés avant l'âge de 11 ans.

2 PERMETTRE L'ENFANCE

Aider les enfants à grandir – c'est l'une des positions affirmées par la loi. C'est le cœur du projet de la Fondation dont l'ambition est de permettre l'enfance. Un défi pour ces jeunes qui passeront souvent la plus grande partie de leur vie de mineur dans un Village d'Enfants ou un Foyer d'adolescents.



CERTAINS JEUNES ONT BESOIN D'ÊTRE TIRÉS HORS DE LEUR ZONE DE CONFORT. IL S'AGIT, POUR LES ÉDUCATEURS, DE LES AIDER À GRANDIR, DE LES ACCOMPAGNER VERS L'AUTONOMIE.

Depuis soixante ans, la Fondation ACTION ENFANCE s'inscrit dans la droite ligne de l'article 1 de la loi du 14 mars 2016

qui précise le rôle de la Protection de l'Enfance : « Garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social, et préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation, dans le respect de ses droits. »

► **Une ouverture sur le monde**

Pour se construire et devenir des adultes autonomes et responsables, les enfants ont besoin de la stabilité réconfortante d'un cadre proche de la structure familiale. Ils ont besoin que l'on développe leur curiosité, que

l'on facilite leurs apprentissages, qu'on leur ouvre des champs d'expérimentation. Les équipes éducatives de la Fondation ont la conviction que les activités extérieures, sportives et culturelles, font partie des besoins fondamentaux de l'enfant car elles favorisent la construction de leur identité et leur socialisation. Stimuler l'imagination, créer des occasions de rencontres en dehors des Villages, encourager la découverte de l'opéra, des arts du cirque ou du paddle géant : toutes ces propositions ont pour objectif la découverte du monde et des codes sociaux, passeport indispensable pour s'insérer dans la société. Être confronté à un environnement diversifié est aussi

un moyen de limiter l'institutionnalisation des enfants, qui reste un risque malgré l'accueil en maisonnées proposé par les Villages d'Enfants.

► **La fratrie au cœur du projet**

Pour ACTION ENFANCE, permettre l'enfance c'est aussi pouvoir grandir avec ses frères et sœurs. La fratrie est au cœur du projet de la Fondation, c'est le principal motif pour lesquels les juges et l'Aide sociale à l'enfance choisissent de placer certains enfants en Villages d'Enfants. Pour autant, les Villages ne sont pas toujours en capacité de maintenir la fratrie ensemble, parfois parce que la situation de la fratrie ne le permet pas ou encore par manque de place



Des sorties rendues possibles grâce aux dons



« Tous les enfants du Village pratiquent une activité sportive ou artistique avec les clubs et associations environnants et des sorties exceptionnelles leur sont proposées. Par exemple, une éducatrice a emmené les petits à Paris. Ils sont allés au Musée en herbe, ont pris le funiculaire de Montmartre... À Noël, nous avons organisé une journée au domaine de Chantilly et, après la visite, les enfants ont assisté à la comédie musicale *Peau d'âne*. Nous avons aussi la chance de pouvoir individualiser les sorties, avec une fratrie ou avec un enfant si celui-ci a besoin de temps seul pour son projet. Toutes ces sorties sont rendues possibles grâce à la générosité des donateurs de la Fondation. »

Marie-Claire Carof, directrice du Village d'Enfants de Boissettes

Favoriser la stabilité et la continuité



« Le métier d'éducateur familial requiert des compétences multiples, pour lesquelles il n'y a pas de formation spécifique. Le recrutement est complexe. Nous privilégions l'embauche en CDI d'éducateurs ayant déjà travaillé en CDD chez nous. L'intérêt est double : ils savent ce que recouvrent le rythme de travail et leur mission et ils sont déjà connus des enfants. Les réunions éducatives avec les chefs de service autour du projet de l'enfant et de la fratrie ainsi que les formations proposées dans un climat convivial participent à la stabilité des équipes. »

Pascale Barbereau, directrice du Village d'Enfants de Ballancourt

au sein d'une même maison. La relation fraternelle doit alors être travaillée. La complexité des schémas familiaux nécessite souvent le recours au psychologue de l'établissement. Pour favoriser la construction ou le maintien du lien, les éducateurs organisent des sorties en fratries (repas, vacances, visites, etc.) ou des activités plus ponctuelles, comme une partie de cartes ou une soirée cinéma. L'enjeu est de les aider à se construire des souvenirs d'enfance communs.

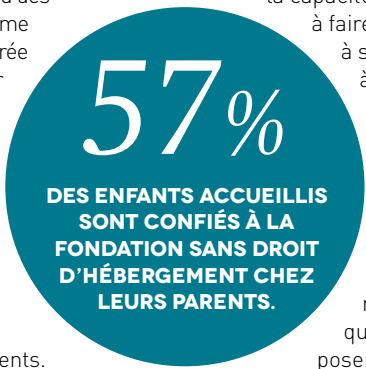
➤ Qui décide pour l'enfant ?

La loi du 14 mars 2016 préserve l'autorité parentale et précise les actes usuels du quotidien qui peuvent être décidés sans l'accord des parents. Autoriser une sortie scolaire, permettre qu'un enfant accepte une invitation à l'extérieur du Village ou encore prendre rendez-vous chez le dentiste ne nécessite plus l'accord formel des parents. Ceux-ci restent cependant informés par les directeurs d'établissement, la Fondation demeurant soucieuse de maintenir la place des parents. C'est le Village dans son ensemble, par le biais du travail d'équipe et de son organisation, qui assure la protection de l'enfant et lui confère un sentiment de stabilité, et non pas un adulte en particulier.

➤ Aider à devenir grand

Grandir, gagner en autonomie se travaille au quotidien. Pour les éducateurs familiaux, cela ne se résume pas à ce que les enfants fassent leur lit, dressent la table ou prennent leur douche sans qu'on ait à le leur rappeler... C'est aussi la capacité à respecter les autres, à faire confiance aux adultes, à savoir rester seul, à trouver de nouveaux repères qui vont permettre aux enfants de se projeter et de rêver leur avenir. La conquête de l'autonomie se travaille dès le plus jeune âge, mais elle nécessite que l'enfant ait pu se poser et qu'il ait intégré les raisons de son placement.

Pour se renouveler et proposer d'autres expériences dans l'intérêt des enfants, les éducateurs familiaux suivent des formations individuelles et collectives. En 2016, ils ont participé notamment à des sessions sur les écrits professionnels, ainsi que sur la loi 2016 de la Protection de l'Enfance, le développement et la sexualité des enfants ou encore sur l'accompagnement éducatif vers l'autonomie. ■



UNE OUVERTURE SUR LA CULTURE

L'aventure du Prix Littéraire de la Fondation ACTION ENFANCE dure depuis dix-sept ans. Sa valeur éducative va bien au-delà de la découverte de la lecture et du livre. Il favorise le partage entre les enfants, tisse des liens entre les Villages et les Foyers, est le prétexte de sorties. Cette émulation grandit chaque année. En 2016, 450 enfants et jeunes ont mobilisé leur imagination autour du thème des arts du cirque. La traditionnelle journée de remise des prix ayant dû être annulée en raison des intempéries, la Fondation a célébré son Prix Littéraire en se déplaçant entre le château de Pocé-sur-Cisse (37), Melun (77) et Bréviandes (10). Au programme : animations, lectures accompagnées, spectacles et mise à l'honneur des livres les plus appréciés par les enfants des établissements. ■

3 ACCOMPAGNER L'ENVOL DANS LA VIE

À 18 ans, les jeunes placés sortent du dispositif de Protection de l'Enfance et doivent quitter le Village d'Enfants ou le Foyer d'adolescents dans lequel ils ont grandi. La mission des équipes de la Fondation ACTION ENFANCE est de les aider à préparer au mieux cette transition afin qu'elle soit la plus douce possible vers la réussite.

La Fondation s'est saisie depuis de nombreuses années de la question de l'accompagnement des jeunes de plus de 16 ans. La complémentarité entre les Villages d'Enfants et les Foyers d'adolescents favorise – sur le plan physique et matériel – le passage vers l'autonomie. Ce dispositif d'accompagnement est renforcé par la loi du 14 mars 2016. Pour autant, du fait de leur histoire et de leur parcours de placement, ces grands adolescents peuvent avoir des difficultés à se prendre en charge, à poursuivre des études ou à trouver un emploi. Et tout simplement, à vivre seuls.

► L'enjeu de la scolarité

Sans scolarisation, sans formation, il est difficile de trouver un emploi et de parvenir à une indépendance financière. Consciente de cet enjeu, la Fondation porte une ambition scolaire pour tous les enfants qui lui sont confiés. Celle-ci est adaptée aux capacités et à la disponibilité d'apprentissage de chacun, ce qui nécessite de bien identifier le potentiel de chaque enfant, de soutenir les efforts de ceux qui se trouvent en difficultés et d'encourager, sans réserve, ceux pour qui l'école est un lieu de valorisation, voire d'épanouissement. C'est pourquoi la Fondation a institué depuis 2015 un partenariat avec ACADOMIA qui dispense des formations aux éducateurs familiaux se trouvant quotidiennement confrontés aux devoirs du soir de six enfants d'âges scolaires différents. Un soutien scolaire est mis en place chaque fois que nécessaire. Qu'ils soient bons ou mauvais élèves, les enfants doivent vivre dans une stabilité sécurisante pour pouvoir se consacrer à des études ou à un contrat d'alternance. Nombreux sont les jeunes dont le

comportement bascule, vers 16 ou 17 ans, face à l'incertitude de leur avenir. Ils ont besoin d'éprouver que c'est le fil de leur scolarité ou de leur insertion professionnelle qui va les tenir. Ils ont besoin d'être confiants dans le fait que l'institution ne va pas les lâcher. La Fondation entend rester présente à leurs côtés – sans décider pour eux, mais en se montrant prête à les aiguiller.

► Un départ en douceur

À l'approche de leur majorité, les jeunes intègrent les maisons dévolues aux adolescents dans les Villages d'Enfants ou les Foyers d'adolescents. Ils expérimentent ainsi un nouveau mode de vie en semi-autonomie, mieux adapté à leur âge et à leurs besoins. Les éducateurs les accompagnent dans la gestion de leur budget et l'organisation de leur vie quotidienne, dans leurs démarches administratives, etc. S'ils sont en formation ou en recherche d'emploi, les jeunes peuvent s'appuyer sur le réseau de leur Village ou Foyer. En lien avec les directeurs d'établissement, les éducateurs font également appel au réseau institutionnel (Pôle emploi, les missions locales, les établissements bancaires, la santé, les aides au logement, la préfecture, les bailleurs sociaux...) pour les accompagner dans ces premiers pas vers l'indépendance. Les partenariats noués par la Fondation avec des entreprises comme ACADOMIA, Groupauto ou Léon de Bruxelles facilitent l'accès des jeunes à l'entreprise.

► Apprendre à vivre seul

Pour un jeune qui a été très entouré durant ses années passées dans un Village d'Enfants, la gestion de la solitude lorsqu'il emménage seul dans un appartement

peut être éprouvante. Les éducateurs, toujours présents, ont un autre rôle à jouer : accompagner vers l'autonomie tout en veillant à entretenir le lien de confiance qui permet au jeune d'avancer. Peu à peu, les éducateurs proposent moins de sorties collectives et encouragent le jeune à s'inscrire à des loisirs individuels grâce auxquels il pourra constituer son propre réseau. La pluridisciplinarité de la Fondation est là aussi à l'œuvre. C'est en équipe, et en lien avec l'Aide sociale à l'enfance et la famille, que l'on propose au jeune qui le désire de vivre en studio. Des rendez-vous éducatifs réguliers sont maintenus entre l'éducateur coordinateur et le jeune. Un psychologue rattaché au Village ou au Foyer est là également pour écouter, amorcer un travail avec lui et l'orienter si besoin vers une thérapie extérieure.



Veiller à la sécurité psychique



« Pour être autonome, il est important d'éprouver une sécurité psychique. C'est à ce prix que les jeunes peuvent être imaginatifs, oser, se projeter. L'autonomie se gagne par étapes, depuis l'arrivée au Village jusqu'à l'intégration

dans les studios du Village. Nous mettons également en place des partenariats avec les entreprises, afin que l'autonomie des jeunes ne dépende pas uniquement de la Fondation. »

Nasser Abdelaziz,
ancien directeur du Village d'Enfants de Soissons

**49****JEUNES ACCOMPAGNÉS
ET AIDÉS EN 2016****PAR LE SERVICE DE SUITE**

- 10** aides aux études
- 16** aides au logement
- 13** permis de conduire
- 12** accès au retour à l'emploi par le biais de formation

« LES DATES DE SORTIE DE PLACEMENT D'UN JEUNE PRESQUE MAJEUR SONT CONNUES À L'AVANCE. S'IL EST PRÊT MATÉRIELLEMENT, IL L'EST RAREMENT SUR LE PLAN AFFECTIF ET ÉMOTIONNEL. TOUS SAVENT QU'ILS PEUVENT REVENIR ET CONNAISSENT L'EXISTENCE DU SERVICE DE SUITE. »

Isabelle Chevalier-Joly, chef de service du Foyer de semi-autonomie d'Évry.

l'accompagnement matériel et moral des jeunes majeurs après leur sortie du placement. Avant de quitter l'établissement, chaque jeune est reçu individuellement par le directeur qui lui présente le Service de Suite. L'aide est ouverte à toutes les personnes qui ont séjourné à la Fondation. Les jeunes savent qu'ils peuvent solliciter s'ils sont confrontés à une difficulté qui les empêche d'avancer dans la vie [entreprendre des études, financer un permis de conduire, trouver un hébergement, mais aussi un soutien, un réconfort, une orientation, etc.]. Pour ces jeunes qui ne peuvent s'appuyer sur leurs parents, le fait de savoir qu'ils peuvent compter sur quelqu'un – et qu'ils continuent de compter pour quelqu'un –, est essentiel. ■

► Construire le relais avec le Service de Suite

Les contraintes qui pèsent sur les Conseils départementaux ont des répercussions sur la prise en charge au-delà de 18 ans. Les conditions d'obtention des Contrats Jeunes

Majeurs, grâce auxquels les jeunes peuvent rester dans le dispositif de Protection de l'Enfance jusqu'à 21 ans, sont plus restrictives. Pour pallier l'absence de soutien familial, la Fondation a mis en place le Service de Suite qui permet de poursuivre

Supprimer progressivement les filets



« Dans le Village, deux maisons sont réservées aux adolescents : l'une pour les 14 à 16 ans et l'autre pour les 16 à 18 ans. Les rythmes et les thèmes travaillés y sont différents. Par ailleurs, le Village dispose de deux studios dans le périmètre du Village. Chacun accueille un jeune pour l'amener progressivement

vers l'autonomie, sans la présence d'un éducateur le soir. Enfin, nous avons acquis en 2016 un studio à l'extérieur du Village, où le jeune peut vivre réellement seul, en condition de totale autonomie. »

Yannick Bernier,

directeur du Village d'Enfants de Bar-le-Duc

Être là pour eux



« L'année de leurs 17 ans est particulièrement importante pour les jeunes. Pour pouvoir se projeter dans leurs études ou dans leur apprentissage, il faut qu'ils intègrent que, même s'ils ne peuvent plus loger chez nous, nous ne les laisserons pas tomber. À l'exemple de cette jeune

filles que nous avons aidée à s'installer dans un studio. Le Service de Suite prend en charge ses frais de scolarité et de logement, afin qu'elle soit en mesure de se concentrer sereinement sur ses études. »

Sandra Macé,

directrice du Village d'Enfants d'Amilly

VOS DONS EN ACTION 2016

Financé grâce
à vos dons



GRÂCE À VOUS

803 000 €

ont été employés au renforcement de l'accompagnement éducatif dans l'ensemble de nos Villages et Foyers.

RENFORCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF DES ENFANTS

L'accompagnement des enfants et des jeunes accueillis dans les Villages d'Enfants et Foyers d'adolescents fait l'objet d'une attention constante des équipes éducatives selon un modèle de quotidien partagé, au plus proche de celui d'une famille classique. C'est pourquoi, en plus des postes financés par les Conseils départementaux, nous avons besoin de renforcer, sur les fonds propres de la Fondation, les équipes éducatives, afin d'améliorer le confort quotidien des enfants.



GRÂCE À VOUS

1 104 000 €

ont été employés à l'équipement ou à la rénovation de nos Villages et Foyers.

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION DE VILLAGES ET FOYERS

Les Villages d'Enfants et Foyers d'adolescents sont le principe et les moyens de notre mode d'accueil. Nous veillons à les bâtir à l'exacte mesure de nos besoins et à procéder aux rénovations nécessaires pour développer l'accueil des enfants.



GRÂCE À VOUS

431 000 €

ont été employés à soutenir les jeunes en difficulté.

BOURSES, SERVICE DE SUITE, SOUTIEN SCOLAIRE

L'insertion sociale et professionnelle des jeunes ayant séjourné dans les Villages et Foyers d'ACTION ENFANCE est un objectif prioritaire pour les équipes éducatives.

Cela passe par une bonne intégration scolaire, suivie et, au besoin, soutenue dès les petites classes. Des aides existent pour financer les études et, depuis 2014, le Service de Suite destiné aux anciens accueillis leur permet de trouver conseil, soutien moral et financier, à n'importe quel moment de leur vie, comme en famille.



GRÂCE À VOUS

65 000 €

ont été employés à offrir des expériences pédagogiques aux enfants et aux jeunes de nos établissements.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES EXTRASCOLAIRES

L'épanouissement des enfants de nos Villages et Foyers passe nécessairement par des activités culturelles ou sportives que nous leur proposons tout au long de l'année : Prix Littéraire, tournoi de rugby, mise en place d'ateliers dans les Villages, etc.

MERCI À NOS GÉNÉREUX DONATEURS !

8,35 MILLIONS D'EUROS

C'est le total des sommes collectées par l'appel à la générosité du public (AGP) en 2016, contre 7,47 M€ en 2015.

LES DONS

4,83 MILLIONS D'EUROS

en 2016 contre 4,97 M€ en 2015.

LES LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

3,52 MILLIONS D'EUROS

en 2016. Les legs, donations et assurances-vie au profit d'ACTION ENFANCE ont augmenté par rapport à 2015 (2,50 M€). L'encours des libéralités à venir est important.

Merci à nos partenaires privés pour leurs actions en 2016 au profit de la Fondation ACTION ENFANCE.



NOS CHANTIERS 2017-2018



Poursuivre notre développement

Des contacts sont en cours avec des Conseils départementaux dans lesquels nous sommes déjà implantés ou dans d'autres départements, afin de poursuivre notre réflexion sur l'extension de notre dispositif d'accueil sur le territoire français.



Rénover et aménager nos Villages et Foyers

Création d'un parking à Amboise, réfection et aménagement de cuisines au Relais Jeunes Touraine, changement de chaudières à Villabé, travaux d'isolation, câblage informatique des établissements et équipement d'ordinateurs pour les enfants... la liste est longue et variée de nos chantiers d'aménagement, financés grâce à la générosité des donateurs.



Développement du soutien scolaire pour tous

La Fondation ACTION ENFANCE nourrit une ambition scolaire pour chaque enfant car la réussite scolaire est un sésame pour la vie active. Le partenariat avec ACADOMIA sera poursuivi et le soutien scolaire financé, à hauteur des besoins identifiés, grâce à la générosité de nos donateurs.



Poursuivre la formation des éducateurs familiaux

Garants du bien-être quotidien des enfants, les éducateurs familiaux ont besoin de repères actualisés et de formations continues extérieures que s'emploie à leur fournir la direction éducative de la Fondation.



Accroître notre notoriété pour accueillir plus

Communiquer sur notre mission et nos actions revient à nous faire connaître auprès du plus grand nombre. Les opérations de communication permettent d'étendre notre notoriété et nos moyens, afin de pouvoir élargir notre dispositif d'accueil à plus d'enfants en danger. Vos dons nous sont essentiels.



Village d'Enfants de Boissettes : un nouveau départ

Une réflexion est bien avancée sur la restauration du Village d'Enfants de Boissettes, construit en 1960. Les 10 maisons dans lesquelles vivent 50 enfants et 30 personnels éducatifs sont devenues vétustes et ne peuvent pas être rénovées. Elles ne sont plus en mesure d'accueillir les enfants dans les conditions matérielles qui correspondent au minimum de confort que la Fondation s'est fixée. La priorité est de rester à Boissettes, afin de maintenir les enfants dans leur environnement immédiat. Il reste à décider des modalités de la restauration de ce Village.

LE MOT DU TRÉSORIER



L'ouverture du nouveau Village de Monts-sur-Guesnes dans la Vienne en août 2016 pour 48 enfants a montré que la Fondation poursuit avec dynamisme sa mission au service de l'enfance en difficulté.

Néanmoins, en commentant l'an dernier l'exercice 2015,

nous prévoyions pour 2016 une année de pause dans l'introduction du nouveau rythme de travail des éducatrices et des éducateurs familiaux, introduction qui avait marqué très fortement les années antérieures. Ce nouveau rythme destiné à faciliter la vie des Villages et une meilleure coordination de l'équipe éducative au bénéfice des enfants a, en effet, été introduit dans sept Villages sur onze, depuis son lancement en 2013. Une pause était nécessaire sur ce plan ainsi qu'un premier bilan. Nous réfléchissons actuellement à des aménagements avec une large participation des équipes éducatives. Cette pause a eu des conséquences financières bénéfiques car les charges liées au passage du nouveau rythme n'ont pas pesé sur cet exercice. Une activité à un niveau élevé (101,6 % de journées facturées par rapport au budget prévu), conjuguée avec cette pause, a permis d'atteindre un résultat de 1 076 k€ après deux exercices consciemment acceptés en déficit. Ces résultats sont aussi le fruit des recettes apportées par les Conseils départementaux sous forme de prix de journée, mais aussi de la générosité du public. Celle-ci a été au rendez-vous en 2016 avec un niveau de collecte presque stable pour les dons, mais en augmentation significative pour les legs qui sont, par nature, très irréguliers. Grâce à cette générosité dont nous remercions chaleureusement nos donateurs, nous disposons des moyens pour poursuivre notre action. Les besoins les plus immédiats porteront sur des aménagements immobiliers, afin d'augmenter de 5 à 6 enfants les capacités d'accueil de chaque maison dans les Villages non encore adaptés au nouveau rythme, et ce, indépendamment des conclusions de l'évaluation

BILAN SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2016

(en milliers d'euros)

	2016 valeur brute	2016 amortissement ou provision	2016 valeur nette	2015 rappel
ACTIF				
Frais de 1 ^{er} établissement	407	145	261	47
Immobilisations incorporelles	530	349	181	287
Immobilisations corporelles	55 435	27 373	28 062	28 652
Immobilisations financières	1 865	5	1 860	2 101
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	58 237	27 872	30 365	31 087
Avances et acomptes sur commande	6	-	6	19
Créances de fonctionnement	8 964	58	8 906	7 984
Prix de journées à recevoir	8 508	-	8 508	7 664
Autres	456	58	398	320
Valeurs mobilières de placement ⁽¹⁾	27 354	1	27 353	27 943
Disponibilités	5 295	-	5 295	1 952
Compte de régularisation	160	-	160	112
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	41 778	59	41 718	38 010
TOTAL DE L'ACTIF	100 015	27 932	72 083	69 097
Engagements reçus			6 626	4 834

(1) Extrait du Projet de la Fondation : « La Fondation s'autorise à se constituer un patrimoine et à se doter de fonds de réserve en vue d'assurer ses investissements ainsi que la pérennité de ses actions pendant environ six mois. »

	2016	2015 rappel
PASSIF		
Fonds associatifs et réserves	30 296	30 246
Subvention d'investissement	498	525
Report à nouveau	26 206	27 519
Résultat de l'exercice	1 076	- 1 252
Résultats sous contrôle	- 262	- 243
TOTAL DES FONDS PROPRES	57 815	56 796
Provisions	3 323	2 810
Fonds dédiés	219	263
TOTAL PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	3 543	3 074
Dettes financières	2 866	1 578
Dettes de fonctionnement courant	1 821	1 734
Fournisseurs et charges à payer	1 347	1 400
Créiteurs divers	474	333
Dettes relatives au personnel	6 039	5 916
Organismes sociaux et fiscaux	2 261	2 407
Congés à payer et rémunérations dues	3 777	3 509
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL DES DETTES	10 726	9 228
TOTAL DU PASSIF	72 083	69 097



« Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice. »

Franck Naccache, Léo Jégard et Associés.



COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2016

(en milliers d'euros)

	2016	2015 rappel
Produits de fonctionnement		
Dons et abonnements	4 830	4 974
Legs et assurances-vie ⁽²⁾	3 524	2 502
Report des ressources affectées	164	226
Tiers financeur	41 645	40 085
Produits divers	922	840
Reprises de provisions et subventions	129	60
Transfert de charges	93	-
TOTAL I	51 307	48 686
Charges de fonctionnement		
Achats	3 422	3 332
Services extérieurs	5 286	5 245
Autres services extérieurs	2 946	3 336
Impôts et taxes sur rémunérations	2 624	2 597
Impôts et taxes autres	206	216
Appointements bruts ⁽³⁾	21 458	20 789
Charges sociales et divers	10 659	10 591
Autres charges de gestion courante	1 264	1 438
Dotation pour engagement à réaliser	120	124
Dotations aux amortissements et provisions	2 446	2 435
TOTAL II	50 429	50 103
RÉSULTAT COURANT DE FONCTIONNEMENT (I-II)	878	- 1 416
Produits financiers		
Sur valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 150	833
Autres intérêts et produits assimilés	-	1
Reprise sur provisions	-	-
TOTAL III	1 150	834
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	127	124
Autres charges financières	0	0
Dotations aux amortissements et provisions	1	-
TOTAL IV	128	124
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	1 022	710
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	109	240
Sur opérations en capital	344	438
TOTAL V	453	678
Charges exceptionnelles		
Charges sur opérations de gestion	433	561
Charges sur opérations en capital	187	80
Dotations aux amortissements et provisions	657	582
TOTAL VI	1 277	1 223
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	- 824	- 545
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 076	- 1 252

en cours qui ne devrait pas remettre en cause ce choix. Le projet de déménagement du Village d'Enfants de Boissettes vers le nouveau site d'Écuelles a dû être abandonné, car l'intervention envisagée d'un bailleur social n'a pu finalement se faire. Une rénovation complète de ce Village est néanmoins toujours nécessaire. La recherche d'une nouvelle solution est en cours, en concertation avec le département de Seine-et-Marne.

Les départements qui soutiennent notre action cherchent à optimiser leurs moyens et répercutent leurs contraintes financières sur les bénéficiaires de leurs crédits. La discussion sur les prix de journée est donc de plus en plus « compétitive », nous obligeant à davantage de rigueur de gestion, ce qui est évidemment positif, mais pèse néanmoins sur nos choix de développement.

La pause du développement du nouveau rythme devrait se poursuivre sur l'exercice 2017 mais l'équipe de direction est très mobilisée sur l'évaluation en cours des acquis de celui-ci et la préparation des aménagements immobiliers nécessaires qui devraient représenter des investissements importants et porteurs d'avenir.

La Fondation poursuit donc sa route avec détermination, à la recherche permanente des améliorations possibles dans l'accompagnement des enfants qui lui sont confiés. L'apport des départements et l'aide de nos donateurs nous permettent de disposer des moyens indispensables pour cela. Nous ne saurions trop les en remercier.

Des informations financières détaillées sont disponibles sur le site www.actionenfance.org.

BRUNO DE CHARENTENAY
TRÉSORIER

(2) Les legs et assurances-vie figuraient les années précédentes en produits exceptionnels. (3) Dans un souci de transparence financière, ACTION ENFANCE s'est engagée à publier chaque année le montant global de ses 5 plus grosses rémunérations, qui s'élèvent à 449 595 euros en 2016.

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES AU 31 DÉCEMBRE 2016

(en milliers d'euros)

EMPLOIS

	TOTALITÉ DES EMPLOIS 2016 comme apparaissant au compte de résultat	AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES collectées auprès du public et utilisées en 2016	
1 - MISSIONS SOCIALES	46 468	3 189	L'accueil et l'accompagnement des enfants dans les meilleures conditions constituent les missions de la Fondation.
1.1 Réalisées en France	45 874	2 595	
Fonctionnement des établissements sanitaires et sociaux	45 256	1 977	
Soutien et accompagnement des jeunes majeurs	191	191	
Promotion de la Protection de l'Enfance	13	13	
Autres actions en faveur des enfants, adolescents et jeunes	413	413	141 k€ ont été employés à l'octroi d'allocations pour 32 anciennes mères éducatrices.
1.2 Réalisées à l'étranger	594	594	
Actions réalisées directement	209	209	
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	385	385	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 717	2 717	
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public	2 717	2 717	
2.2 - Frais de recherche des autres fonds privés	-	-	
2.3 - Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	-	-	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT (HORS ÉTABLISSEMENTS)	1 870	679	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE inscrits au compte de résultat	51 056		Les investissements 2016 concernent principalement l'équipement des maisons de Monts-sur-Guesnes, la fin de la construction des maisons d'Amilly et des renouvellements ou du gros entretien courant.
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	658		
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	120		
IV - EXCÉDENT DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	1 076		
TOTAL GÉNÉRAL	52 911		
V - PARTS DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS BRUTES DE L'EXERCICE financées par les ressources collectées auprès du public		2 221	L'utilisation des ressources issues de nos donateurs s'est répartie en 6 585 k€ inscrits au compte de résultat et 2 221 k€ en investissements, hors dotation aux amortissements.
VI - NEUTRALISATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS des immobilisations financées à compter de la 1 ^{ère} application du règlement par les ressources collectées auprès du public		1 708	
VII - TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		7 098	

51 M€ DES EMPLOIS INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT (LIGNE I) ONT ÉTÉ DESTINÉS À HAUTEUR DE :

- 91 % aux missions sociales
- 5 % aux frais de recherche de donateurs et partenaires privés
- 4 % aux frais de fonctionnement (part des frais de siège non refacturables aux établissements, autres frais de communication, etc.)

8,8 M€ DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (LIGNES 1 + 2 + 3 + V DE LA DEUXIÈME COLONNE) ONT ÉTÉ EMPLOYÉES À HAUTEUR DE :

- 61 % aux missions sociales
- 31 % aux frais de recherche de donateurs et partenaires privés
- 8 % aux frais de fonctionnement (part des frais de siège non refacturables aux établissements, autres frais de communication, etc.)



RESSOURCES

	RESSOURCES COLLECTÉES EN 2016 comme apparaissant au compte de résultat	SUIVI DES RESSOURCES collectées auprès du public et utilisées en 2016
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		4 212
1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	8 354	8 354
1.1 Dons et legs collectés	8 354	8 354
Dons manuels non affectés	4 549	4 549
Dons manuels affectés	282	282
Legs et autres libéralités non affectés	3 524	3 524
Legs et autres libéralités affectés	-	-
1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	-	-
2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	-	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	41 645	
4 - AUTRES PRODUITS	2 544	
I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE inscrites au compte de résultat	52 544	
II - REPRISE DES PROVISIONS	203	
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES non utilisées des exercices antérieurs	164	
IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS collectés auprès du public		- 44
V - INSUFFISANCE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE		
TOTAL GÉNÉRAL	52 911	8 311
VI - TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		7 098
VII - SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC non affectées et non utilisées en fin d'exercice		5 424

Le financement par les Conseils départementaux ainsi que les dons et legs constituent les principales ressources de la Fondation.

88,4 % de l'ensemble des ressources de la Fondation sont destinés aux missions sociales.

Au 31/12/2016, les ressources issues de nos donateurs non encore affectées ou utilisées ont augmenté de 1 212 k€, ce qui prépare le financement des projets immobiliers en cours.

Nota Bene : les écarts observés dans les totaux sont dus aux sommes arrondies en milliers d'euros.

52,9 M€ DES RESSOURCES (LIGNES I + II + III) SONT CONSTITUÉES À HAUTEUR DE :

- 78 % par les prix de journées alloués par les Conseils départementaux
- 16 % par la générosité de nos donateurs et partenaires privés
- 5 % par d'autres produits principalement financiers
- 1 % par la reprise de provisions et le report de ressources affectées

Les états financiers complets ainsi que le rapport des commissaires aux comptes peuvent être consultés sur www.actionenfance.org



Fondation ACTION ENFANCE
28, rue de Lisbonne, 75008 Paris
Tél. : 01 53 89 12 34 - Fax : 01 53 89 12 35
CCP 17115-61 Y Paris
www.actionenfance.org



« EN MAIDANT CHAQUE JOUR À GÉRER MA VIE, LES ÉDUCATEURS M'ONT APPRIS À DEVENIR AUTONOME ET SURTOUT À NE PAS ÊTRE ASSISTÉ. »

Nicolas, 26 ans, accueilli au Village d'Enfants de Pocé-sur-Cisse à l'âge de 2 ans et demi. Puis, il a suivi à 15 ans son éducatrice familiale en famille d'accueil avec l'une de ses quatre sœurs

« Un frère est un ami pour la vie. En permettant aux fratries de grandir ensemble dans ses Villages d'Enfants, ACTION ENFANCE offre cette continuité du lien fraternel dans la vie des enfants. »

Marc Lièvermont, ancien entraîneur de l'équipe de France de rugby, parrain d'ACTION ENFANCE depuis 2004

« Ce qui compte pour moi, et je pense que c'est le cas de tous les enfants placés, c'est de ne pas reproduire ce que j'ai vécu et d'avoir une vie indépendante et stable. Aujourd'hui, je trouve que j'ai bien évolué et je remercie la Fondation d'avoir permis de préserver les liens avec mes frères et sœurs. »

Geoffroy, 27 ans, accueilli au Village d'Enfants d'Amboise à l'âge de 10 ans avec deux de ses frères et sœurs

75%
DES ANCIENS ENFANTS
ACCUEILLIS DANS LES VILLAGES
D'ENFANTS DE LA FONDATION
ACTION ENFANCE ESTIMENT
ÊTRE SATISFAITS DE LEUR
VIE AUJOURD'HUI.

Source : enquête « Que sont-ils devenus ? »
ACTION ENFANCE, mars 2014.

« L'arrivée au Village a fait la différence : ici, nous nous sentions chez nous. J'y ai reçu une éducation et j'ai pu vivre ma vie d'enfant, de jeune fille et de jeune adulte qui fait ce que je suis aujourd'hui. »

Céline, 36 ans, accueillie au Village d'Enfants d'Amboise à l'âge de 6 ans avec ses deux petits frères

« On a reçu une bonne éducation. Le plus important pour moi était d'être avec mes frères : je n'ai plus qu'eux. Nous sommes restés très soudés. »

Fanny, 38 ans, accueillie au Village d'Enfants d'Amboise à l'âge de 8 ans avec ses trois frères

« NOUS PARTAGEONS AVEC ACTION ENFANCE LE SOUCI DE FAVORISER AUTANT QUE POSSIBLE LE MAINTIEN DES LIENS ENTRE FRÈRES ET SŒURS. »

Geneviève Avenard, Défenseur des enfants, adjointe au Défenseur des droits

« Pour se construire, les enfants séparés de leurs parents ont besoin de grandir dans une maison bâtie pour eux où, avec leurs frères et sœurs, ils pourront s'épanouir, entourés de beaucoup d'attention et d'amour. »

Jean Dujardin, comédien, parrain d'ACTION ENFANCE depuis 2009

« Il faut que l'enfant blessé ait eu le temps d'écrire plusieurs chapitres de son histoire afin que, se retournant sur son passé, il puisse se rendre compte qu'il en a triomphé. »

Boris Cyrulnik, psychiatre et psychanalyste